



## Assurance véhicules automoteurs temporaire - Police Ethias n° 19.886.540

### Dégâts matériels - Vol - Bris de vitre - Incendie

### Rachat des franchises pour les véhicules loués

N° DEMANDE SGP : \_\_\_\_\_

DATE DÉLIVRANCE : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Ce document doit être complété par l'animateur responsable d'unité ou de section et être remis, **après visa de la fédération**, dans un bureau Ethias trois jours ouvrables avant le début de la couverture (le jour même de la mise à disposition pour les véhicules de location). Les garanties dégâts matériels, vols, bris de vitres et incendie ou le rachat des franchises en dégâts matériels ou vol sont accordées à la seule condition que le véhicule à assurer soit présenté au préalable auprès de Ethias. Liste des bureaux Ethias sur [www.ethias.be](http://www.ethias.be) - Voir tarifs, conditions générales, particulières et clauses spéciales en annexe. Ce document doit être adressé par Ethias au Service 1005 - Service comptabilité - rue des Croisiers, 24 - 4000 Liège.

#### UNITÉ - SECTION

Code d'unité : - \_\_\_\_\_ (Ex : 256)

Branche :  Castors  Louveteaux  Scouts  Pionniers

N° de section : 1 - 2 - 3

Prénom - Nom responsable unité - section : .....

Adresse : .....

Tél ou Gsm : .....

#### PERIODE DE COUVERTURE - COORDONNEES DU PROPRIETAIRE ET DE L'UTILISATEUR - CARACTERISTIQUES DU VEHICULE

##### 1. DATES DE COUVERTURE

Camp du ..... / ..... / ..... au ..... / ..... / .....

##### 2. ADRESSE DU CAMP

Dénomination : .....

Rue - n° : .....

CP - Localité : .....

Pays : .....

##### 3. COORDONNES DU PROPRIETAIRE DU VEHICULE

Coordonnées propriétaire du véhicule :

Nom : .....

Prénom : .....

Société éventuelle : .....

Adresse : .....

Tél ou Gsm : .....

Assurance et n° de contrat : .....

##### 4. COORDONNEES UTILISATEUR DU VEHICULE

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Tél ou Gsm : .....

Fonction : .....

##### 5. CARACTERISTIQUES DU VEHICULE

Marque et modèle : .....

N° châssis : .....

Plaque immatriculation : .....

Date 1<sup>ère</sup> mise en circulation : ..... / ..... / .....

Valeur à neuf Htva : .....

Type de véhicule :

Voiture  Voiture mixte  Camionnette (MMA 3,5 tonnes)

Minibus (moins de 8 places conducteur non compris)

Remorque (MMA 3 tonnes)  Véhicule à deux roues

#### ASSURANCE « DEGATS MATERIELS, VOL, BRIS DE VITRES ET INCENDIE »

Cette garantie a pour but d'assurer les véhicules soit appartenant, soit empruntés par des animateurs scouts, des membres scouts ou des bénévoles.

Maximum 8 jours [1]  Maximum 10 jours [2]  Maximum 15 jours [3]  Maximum 20 jours [4]

#### ASSURANCE « RACHAT DE FRANCHISES IMPOSEES DANS LES CONTRATS DE LOCATION »

Cette garantie a pour but de couvrir les franchises imposées (responsabilité civile - dégâts matériels - vol) dans les contrats des véhicules pris en location.

Montant(s) et nature de la (des) franchise(s) imposée(s) par la société de location : .....

##### 1. RESPONSABILITÉ CIVILE

Rachat franchise max 500,00 €

Maximum 15 jours [5]

Maximum 20 jours [6]

Maximum 30 jours [7]

##### 2. DEGATS MATERIELS

Rachat franchise max 250,00 €

Max. 15 jours [8] -  Max. 30 jours [9]

Rachat franchise max 500,00 €

Max. 15 jours [10] -  Max. 30 jours [11]

Rachat franchise max 750,00 €

Max. 15 jours [12] -  Max. 30 jours [13]

##### 3. VOL

Rachat franchise max 250,00 €

Max. 15 jours [14] -  Max. 30 jours [15]

Rachat franchise max 500,00 €

Max. 15 jours [16] -  Max. 30 jours [17]

Rachat franchise max 750,00 €

Max. 15 jours [18] -  Max. 30 jours [19]

#### EXPERTISE PAR ETHIAS - REMARQUE(S) SUR L'ÉTAT GÉNÉRAL DU VÉHICULE ET LES ÉVENTUELS DOMMAGES PRÉEXISTANTS

Expertise réalisée par : .....

Fait à ..... le ..... / ..... / .....

Cachet Les Scouts & Guides Pluralistes

Nom + signature animateur responsable

Cachet ETHIAS